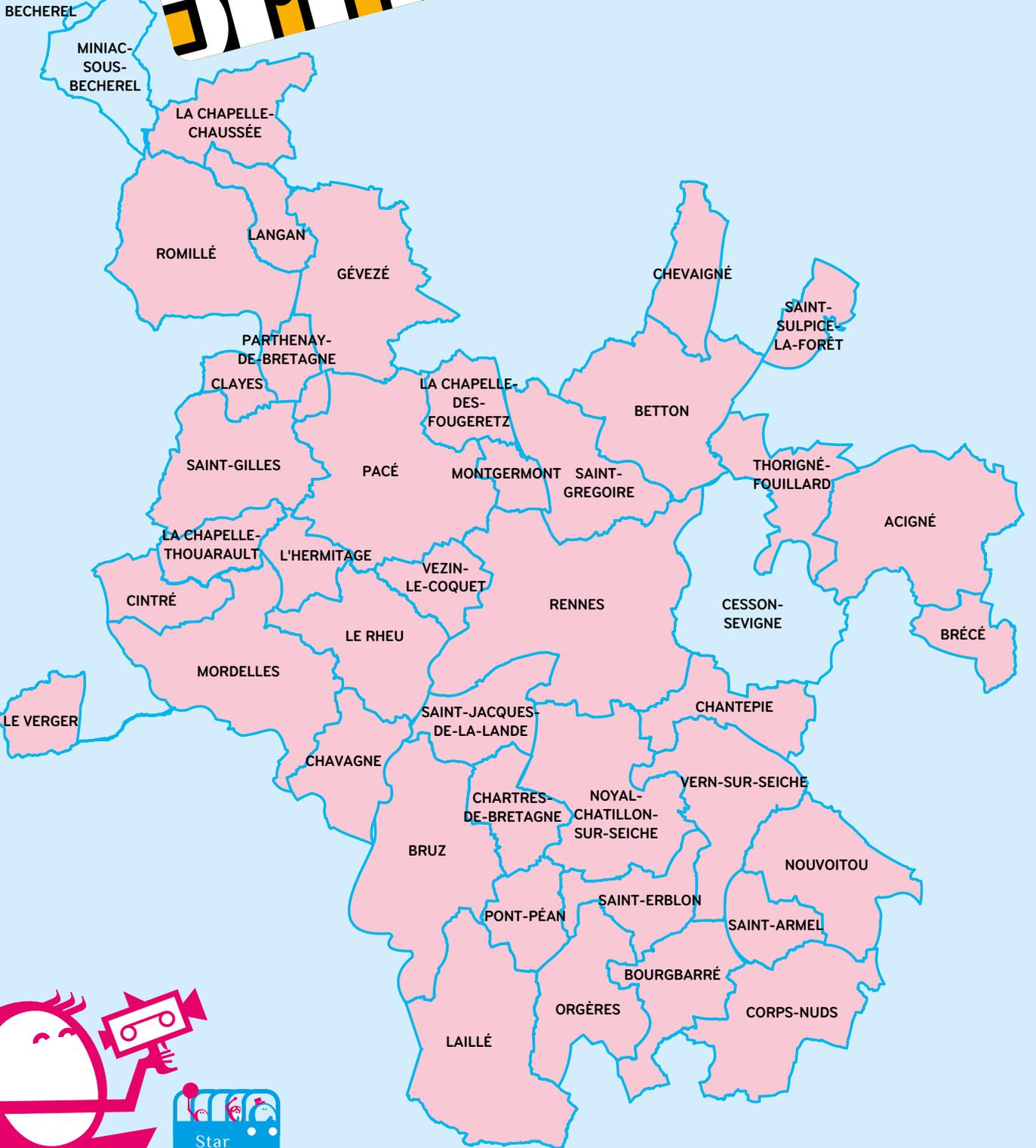
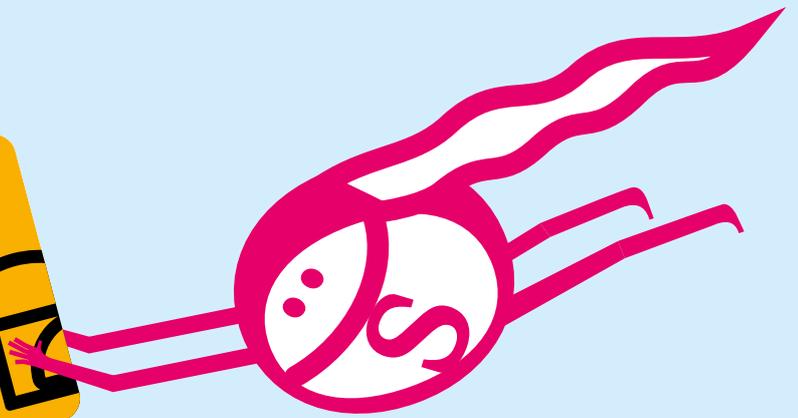


Sortir!

CHARTRE

Une Charte
pour des
valeurs et des
engagements
partagés!





SOMMAIRE

Préambule	4
LES OBJECTIFS DE LA CHARTE	6
LES FONDAMENTAUX ET ENJEUX DE LA CHARTE	7
• Les contributions citoyennes	7
- La figure de l'arbre pour visualiser la dynamique <i>Sortir!</i> et situer la charte	8
- Les contenus citoyens de la charte situés sur le schéma de l'arbre	9
• Les contributions juridiques	10
LES ENGAGEMENTS DES DIFFÉRENTES PARTIES PRENANTES	12
• Les parties prenantes <i>Sortir!</i>	12
• Les engagements des parties prenantes <i>Sortir!</i>	13
Engagements opérationnels :	
- Contribuer à affirmer le sens, les intentions et les valeurs qui fondent <i>Sortir!</i>	14
- Revendiquer son adhésion au dispositif, le valoriser et le promouvoir	15
- S'impliquer concrètement sur les enjeux partagés (accueil, simplicité, proximité, médiations subtiles, écoutes, accompagnement)	16
- S'inscrire dans la dynamique de réseau qui fait vivre le dispositif	17
LA VIE POLITIQUE ET CITOYENNE DE LA CHARTE	18



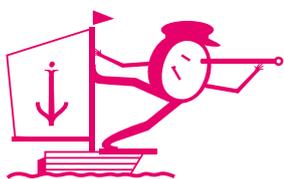
Lancée en 2010, la carte *Sortir!* est l'héritière de plusieurs dispositifs successifs visant à favoriser l'accès à la culture, aux sports et aux loisirs pour toutes et tous, expérimentés sur le territoire de Rennes depuis le milieu des années 1990.

Fruit d'une réflexion collective, elle a été conçue comme un levier d'inclusion sociale et un outil d'animation du vivre ensemble, d'émancipation individuelle et collective. Elle traduit l'engagement des acteurs locaux de la métropole rennaise en faveur de la lutte contre les inégalités, l'exclusion et les discriminations.

D'abord déployée à Rennes et Saint-Jacques-de-la-Lande, puis progressivement sur les communes métropolitaines volontaires, elle fédère un millier de structures partenaires, des centaines d'acteurs sociaux, médiateurs et médiatrices, relais de proximité autour d'enjeux partagés. Coordonnée, animée et gérée par l'Apras depuis l'origine, elle concerne actuellement plusieurs milliers de personnes.

Conditionnée aux ressources, la carte *Sortir!* permet l'accès à de nombreuses activités sportives, culturelles et de loisirs à prix réduit, dans le cadre d'une pratique régulière ou ponctuelle, en individuel ou en groupe. Son utilisation est encouragée au travers de démarches d'information, de médiation et d'accompagnement proposées par les acteurs et actrices partenaires du dispositif.

La charte, une étape sur un continuum d'engagements



2004

Première charte du
Passeport Loisirs et Culture

2010

Création
de *Sortir!*



2019

Sortir! fête
ses 10 ans



La charte, pour une nécessaire réaffirmation des valeurs et du socle éthique de *Sortir!*

Le nombre de bénéficiaires de la carte *Sortir!* ne cesse d'augmenter, ce qui prouve bien que ce dispositif répond à des besoins des habitants et habitantes de Rennes Métropole, même si en contraste cela désigne des fragilités économiques et socio-culturelles pour une partie de la population.

Cette évolution produit également un élargissement de la communauté associée à *Sortir!*, structures porteuses d'activités, communes, relais de proximité, travailleurs sociaux, etc. Ce développement a cependant montré le besoin d'une nouvelle mobilisation partenariale et l'indispensable partage de l'éthique du dispositif. Face à cette situation, remobiliser la communauté associée à *Sortir!* a paru essentiel afin d'en faire valoir la large portée en tant que dynamique de médiation multi-acteurs.

À la suite de la charte du Passeport Loisirs et Culture, créée en 2004, les élu·es de Rennes Métropole et le comité de pilotage du dispositif ont décidé, vingt ans après, de réaffirmer et de renouveler la Charte au regard des évolutions des environnements et des besoins des parties prenantes de ce réseau.

La charte, une démarche participative, un acte de médiation à part entière

En cohérence avec ses ambitions participatives, ce cadre éthique a été coconstruit avec les acteurs et actrices concernés, ce qui dans le processus, représente un acte de médiation à part entière. La réflexion collective a été menée entre décembre 2023 et juin 2024 grâce à la contribution de quatre parties prenantes de la communauté *Sortir!* : les bénéficiaires, les structures porteuses d'activités, les relais de proximité et les élu·es.

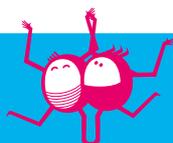
Il s'est agi tout le long du processus de les écouter, de les impliquer, pour permettre leur participation et d'ainsi mobiliser l'intelligence collective dans une perspective d'appropriation des enjeux du dispositif *Sortir!* et de co-responsabilisation dans l'écriture de la charte.

Cette nouvelle charte a vocation à devenir un levier d'animation du dispositif dans les territoires en valorisant les engagements collectifs pour la promotion de l'accès aux activités culturelles, sportives et de loisirs dans des perspectives inclusives et de cohésion sociale.

depuis + de 20 ans

2021-2022

Remobilisation collective post Covid



2023

Engagement politique pour la création d'une nouvelle charte

1^{er} SEMESTRE 2024

Démarche participative pour l'écriture d'une charte

DÉCEMBRE 2024

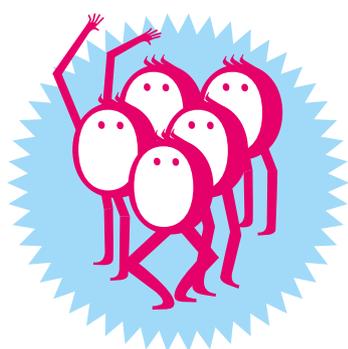
Nouvelle charte



LES OBJECTIFS DE LA CHARTE



Les objectifs concernent trois types de profils :



Pour chacune
et chacun

Rappeler et porter
les valeurs fondatrices
de la carte *Sortir!*



Pour celles et ceux
qui y adhèrent

Renforcer le sentiment
d'appartenance à
la communauté agissante

Formuler et partager
les engagements
des acteurs et
actrices en matière
d'information, d'accueil,
d'accompagnement,
de médiation... selon
leur place et leur rôle
dans le dispositif



Pour celles et ceux
qui souhaitent
y adhérer

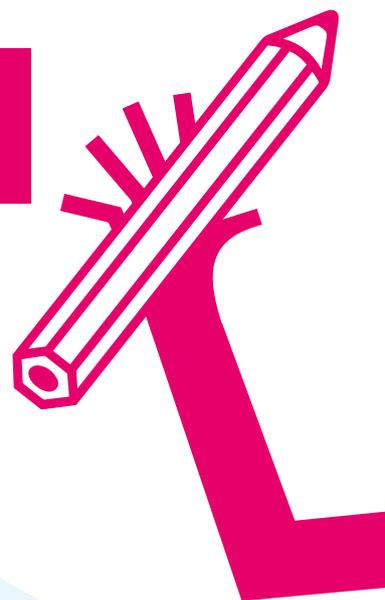
Affirmer le socle éthique
de la carte *Sortir!*,
les engagements liés à
cette adhésion et les effets
concrets attendus

LES

FONDAMENTAUX

ET ENJEUX

DE LA CHARTE



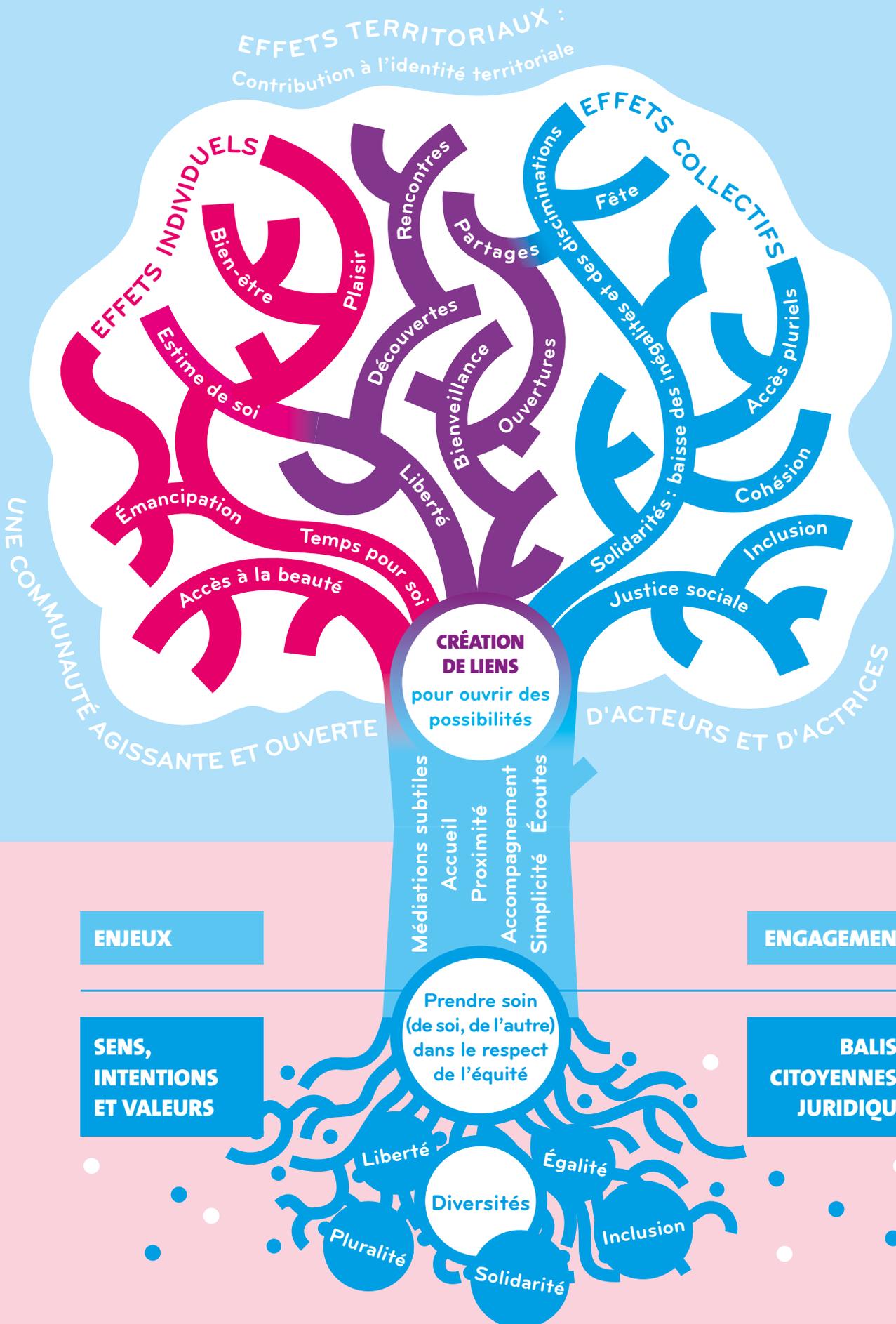
LES CONTRIBUTIONS CITOYENNES

Elles sont issues de l'analyse des données collectées lors des quatre groupes de travail.
LA FIGURE DE L'ARBRE permet de photographier et partager le projet commun.



La dynamique « Sortir! »

EFFETS DE SORTIR!





Les effets

Leurs trois types (individuels, collectifs et territoriaux) désignent les apports de l'utilisation de la carte *Sortir!*. Leur somme permet d'avancer vers des enjeux de citoyenneté, en activant les droits culturels des personnes. Ceux-ci constitueront les balises juridiques.



Le tronc

Les éléments qui y sont nommés désignent autant d'enjeux et de conditions pour bien activer les effets de l'utilisation de la carte *Sortir!* (par exemple ses fruits).

- **DES ÉCOUTES** : c'est la première posture qui doit être adoptée, en sincérité, pour entrer en relation avec les différentes parties prenantes, notamment les (potentiels) usagers et usagères.
- **L'ACCOMPAGNEMENT** : il doit être basé sur l'adhésion des personnes, personnifié, incarné, se déployer avant, pendant et après les sorties culturelles et sportives, dans une logique d'« aller-vers ».
- **LA SIMPLICITÉ** d'accès aux droits et d'utilisation tout au long du processus de l'utilisation de la carte *Sortir!*
- **LA PROXIMITÉ** : pour que *Sortir!* se déploie, il est nécessaire de s'appuyer sur les différents leviers de la proximité : technique, territoriale, affective, relationnelle...
- **L'ACCUEIL** : il est un des « maillons » essentiel pour éviter notamment la stigmatisation des utilisateurs et utilisatrices de *Sortir!*
- **LES MÉDIATIONS « SUBTILES »** découlent des trois enjeux précédents : elles désignent la création de ponts (entre les personnes, les partenaires, institutions...), qui sont tout à la fois fondamentaux et fragiles.

La mise en « maillage » de ces conditions permettra la création de liens, qui s'apparente à de la « dentelle ». Il s'agit de liens diversifiés : avec soi-même, au sein de la famille, avec d'autres personnes, structures, activités... afin d'ouvrir des possibilités.



Les racines

Elles situent les enjeux de la charte car on ne peut réaffirmer le sens, les intentions et les valeurs du système *Sortir!* sans ancrer la dynamique humaine qu'elle génère dans ses fondements éthiques. Sont reprises les valeurs revendiquées par les différentes parties prenantes agissant au sein de la communauté *Sortir!*, avec en son cœur, la nécessaire reconnaissance des diversités. La principale intention du dispositif est de permettre de prendre soin de soi et l'autre, dans le respect et l'équité.

LES CONTRIBUTIONS JURIDIQUES

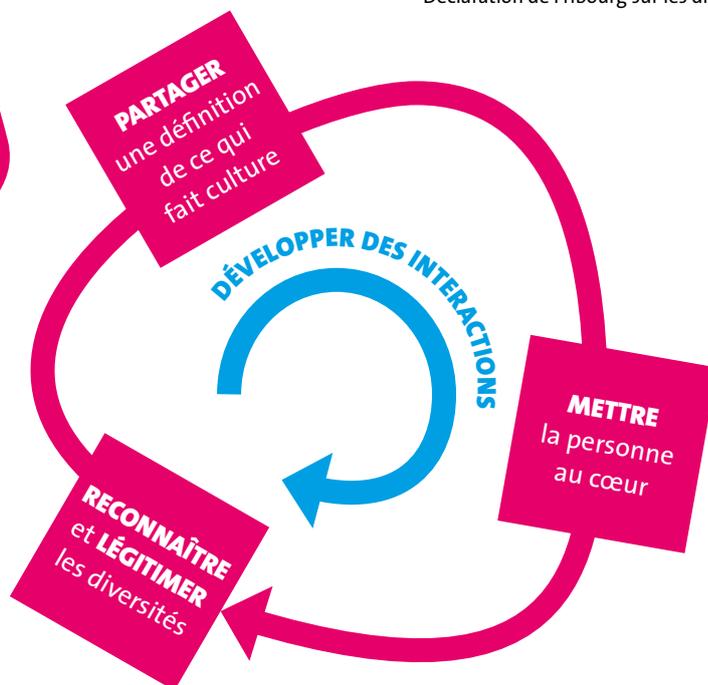
La charte repose sur l'article 27 de la Déclaration universelle des droits de l'homme : un droit à la culture et au progrès scientifique. Cet article proclame « **LE DROIT DE TOUTE PERSONNE À PARTICIPER LIBREMENT À LA VIE CULTURELLE DE LA COMMUNAUTÉ, À JOUIR DES ARTS ET À PARTICIPER AU PROGRÈS SCIENTIFIQUE ET AUX BIENFAITS QUI EN RÉSULTENT** ».

Elle se réfère également l'article 140 de la loi n° 98-657 du 29 juillet 1998, modifié par la loi n° 2017-86 du 27 janvier 2017, qui stipule que : « **L'ÉGAL ACCÈS DE TOUS, TOUT AU LONG DE LA VIE, À LA CULTURE, À LA PRATIQUE SPORTIVE, AUX VACANCES ET AUX LOISIRS CONSTITUE UN OBJECTIF NATIONAL**. Il permet de garantir l'exercice effectif de la citoyenneté. La réalisation de cet objectif passe notamment par le développement, en priorité dans les zones défavorisées, des activités artistiques, culturelles et sportives, la promotion de la formation dans le secteur de l'animation et des activités périscolaires ainsi que des actions de sensibilisation des jeunes fréquentant les structures de vacances et de loisirs collectifs. Elle passe également par le développement des structures touristiques à caractère social et familial, par l'organisation du départ en vacances des personnes en situation d'exclusion et par leur accès aux pratiques artistique et sportive et à l'offre culturelle locale ».

En complémentarité à ces références, le travail de cocréation de la charte a conduit à mobiliser le **référentiel des droits culturels** des personnes, en écho formel aux contributions citoyennes. Y avoir recours fait le lien avec l'engagement de Rennes Métropole dans son Contrat de ville (2024-2030). Il représente en effet le Référentiel qui fait le mieux écho aux balises citoyennes qui ont été identifiées lors des quatre groupes de travail. Il illustre l'essence même de la dynamique *Sortir!* et il permet la représentation d'une « communauté culturelle » (faire en commun).

Les droits culturels visent à garantir à chacun et chacune la liberté de vivre son identité culturelle, comprise comme « **L'ENSEMBLE DES RÉFÉRENCES CULTURELLES PAR LESQUELLES UNE PERSONNE, SEULE OU EN COMMUN, SE DÉFINIT, SE CONSTITUE, COMMUNIQUE ET ENTEND ÊTRE RECONNUE DANS SA DIGNITÉ.** »

Déclaration de Fribourg sur les droits culturels, 2007



PARTAGER UNE DÉFINITION DE CE QUI FAIT CULTURE

« Le terme “ culture ” recouvre les valeurs, les croyances, les convictions, les langues, les savoirs et les arts, les traditions, institutions et modes de vie par lesquels une personne ou un groupe exprime son humanité et les significations qu’il donne à son existence et à son développement. »

(art. 20, Déclaration des droits culturels, 2007).

« Une perspective anthropologique embrassant tous les aspects de l’activité humaine : la capacité d’expression des personnes en est la dynamique. Les êtres humains font acte de culture dans le sens où ils cultivent des valeurs, des croyances, des convictions, langues, savoirs... »

METTRE LA PERSONNE AU CŒUR

Les droits culturels impliquent de reconnaître la personne :

- dans sa dignité et sa capacité
- comme porteuse et productrice de culture
- comme actrice de sa vie et de la vie de la société
- comme une ressource pour la société et l’humanité.

L’enjeu est de donner de la légitimité aux personnes en donnant de la valeur à leurs ressources. Il s’agit de respecter et reconnaître les personnes dans leurs capacités à apprendre et recevoir mais aussi à transmettre, à penser et créer, comme devant pouvoir contribuer en tant que pair à la vie sociale et culturelle (chacun, porteur d’une forme d’expertise).

RECONNAÎTRE ET LÉGITIMER LES DIVERSITÉS

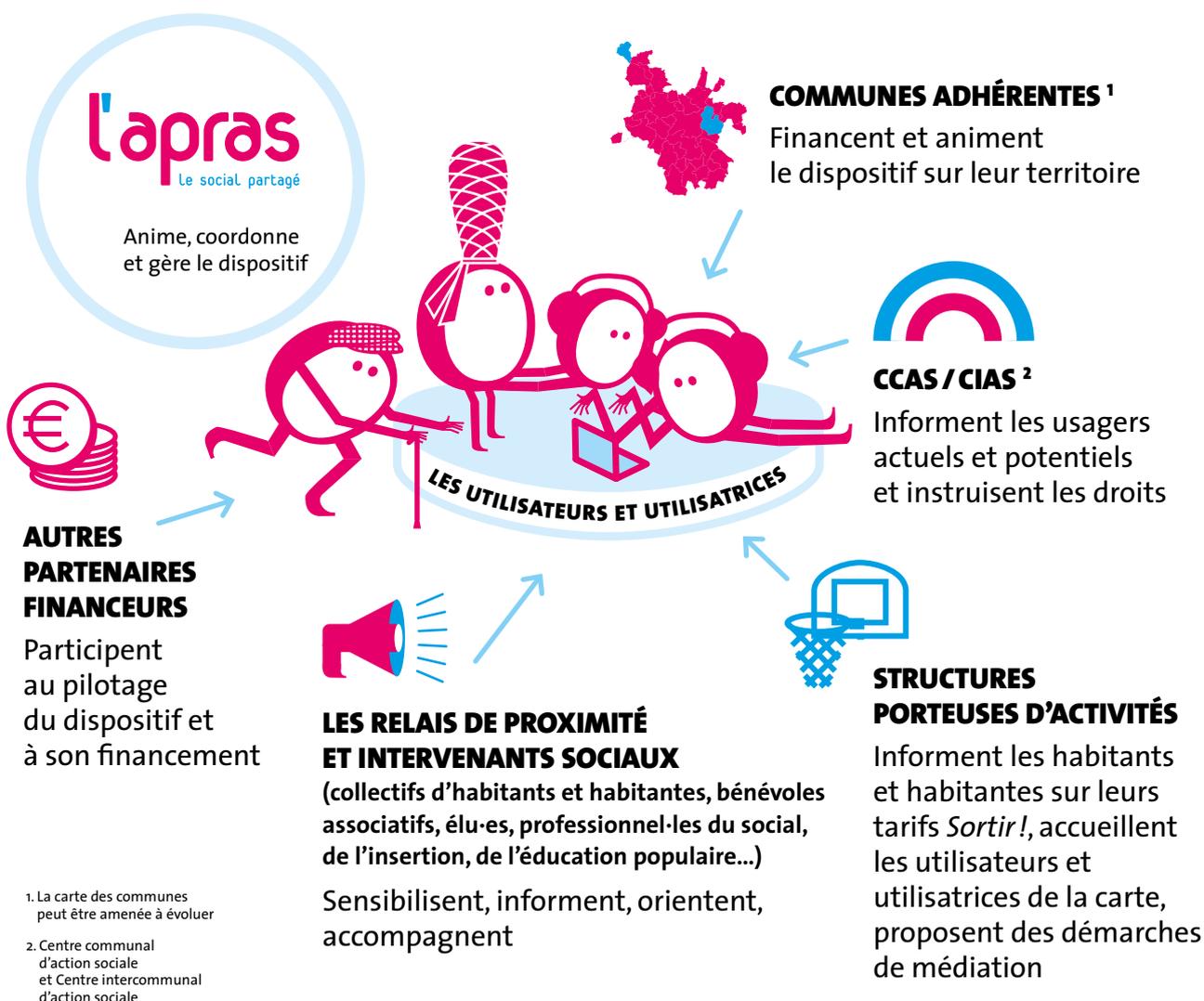
... dans ce qui fait culture (le quoi), dans les façons de participer à la vie culturelle (le comment), dans les types d’acteurs et d’actrices contribuant à la vie culturelle (le qui), dans l’acceptation du fait que différentes valeurs peuvent être attribuées à une expérience culturelle, dans la mise en relation de différentes formes d’expertises et de légitimités... car chacun et chacune évoluent dans un environnement où se trouve une diversité de ressources culturelles plus ou moins visibles.

D’où, la nécessité de développer des interactions entre une diversité d’éléments (acteurs et actrices, domaines d’activité, disciplines, pratiques, structures, lieux, temps, etc.).

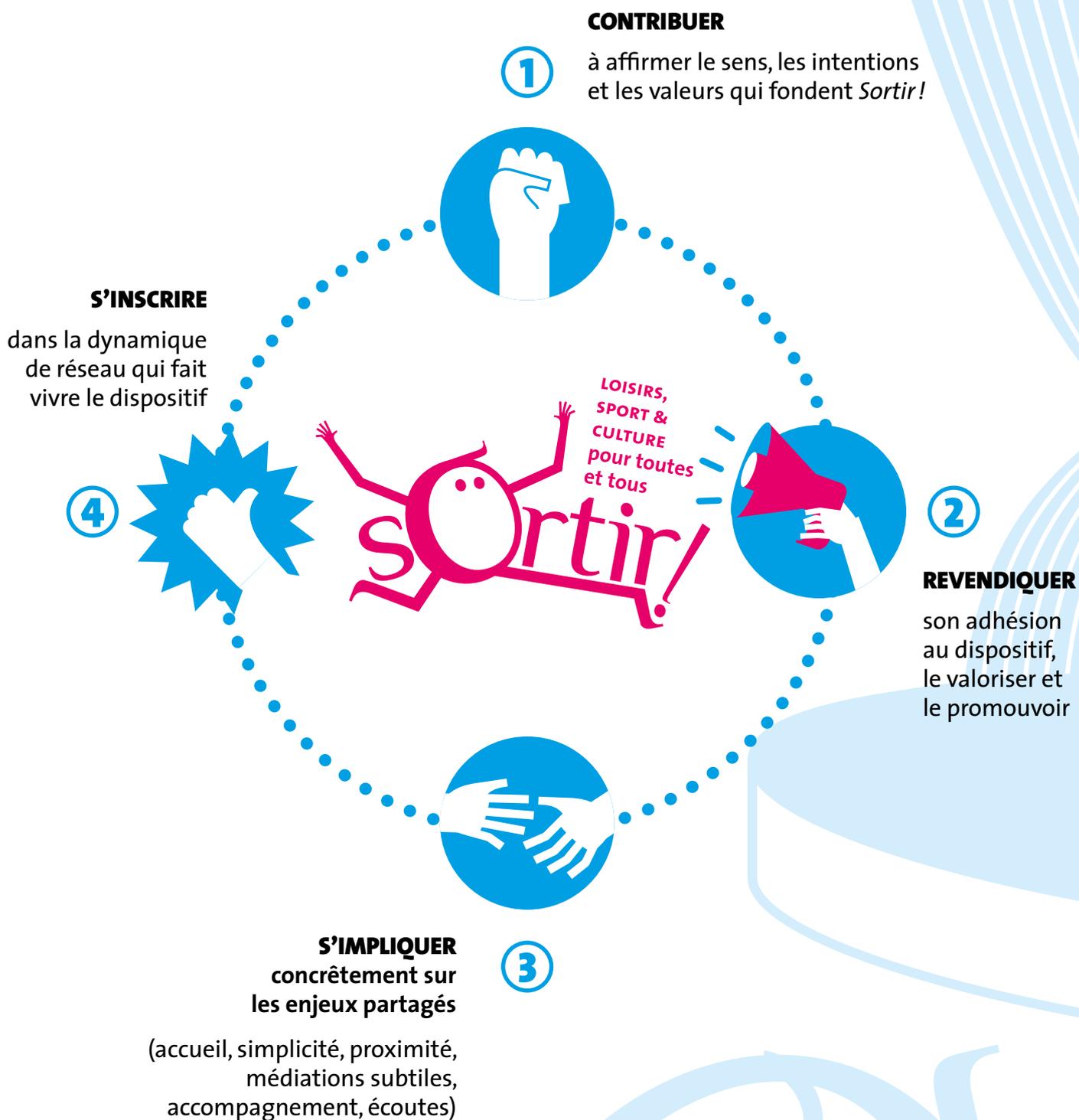
LES ENGAGEMENTS DES DIFFÉRENTES PARTIES PRENANTES

Pour faire de la charte un outil commun, vivant et utile, il est nécessaire de partager un contrat fondé sur des engagements qui vont mobiliser les différentes parties prenantes de la dynamique *Sortir!*. Ces engagements pourront être déclinés et précisés opérationnellement dans le cadre des relations contractuelles et conventionnelles.

LES PARTIES PRENANTES SORTIR!



LES ENGAGEMENTS DES PARTIES PRENANTES *SORTIR!*



**STRUCTURES
PORTEUSES D'ACTIVITÉS**

Nous mentionnons l'adhésion et l'implication de notre structure dans tous nos rapports d'activité au motif des valeurs partagées entre notre projet et les fondements du dispositif *Sortir!*



**RELAIS DE PROXIMITÉ
ET INTERVENANTS SOCIAUX**

Nous évoquons régulièrement avec les habitants et habitantes que nous côtoyons et/ou accompagnons, l'intérêt collectif à ce que le plus grand nombre accède à la pratique d'activités culturelles, sportives et de loisirs (liens et cohésion sociale, citoyenneté, participation, ouverture...)



1 CONTRIBUER
à affirmer le sens,
les intentions
et les valeurs
qui fondent *Sortir!*

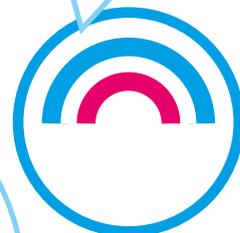
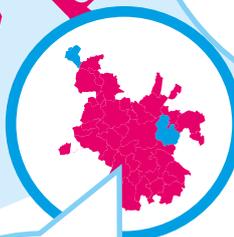
**UTILISATEURS
ET UTILISATRICES**

Je parle de la carte *Sortir!* autour de moi car la carte me permet au travers de mes pratiques de me sentir pleinement citoyen ou citoyenne.



CCAS / CIAS

Nous sensibilisons régulièrement nos professionnel·les aux enjeux du dispositif et créons les conditions pour qu'ils ou elles participent autant que possible aux temps collectifs proposés (rencontres instructeurs et instructrices, agora annuelle, groupes de travail thématiques...)



**AUTRES
PARTENAIRES FINANCIERS**

Nous mentionnons l'adhésion et l'implication de notre structure dans tous nos rapports d'activité au motif des valeurs partagées entre notre projet, nos missions et les fondements du dispositif *Sortir!*



COMMUNES ADHÉRENTES

Nous proposons chaque année un bilan *Sortir!* dans nos instances municipales et rappelons systématiquement à cette occasion les valeurs qui fondent ce dispositif et que donc nous partageons.

STRUCTURES PORTEUSES D'ACTIVITÉS

Nous revendiquons sans ambiguïté notre engagement dans le dispositif en le signalant dans nos supports, nos lieux d'accueil, de pratiques, les manifestations et événements que nous organisons et/ou auxquels nous participons.

RELAIS DE PROXIMITÉ ET INTERVENANTS SOCIAUX

Nous donnons de la visibilité à la carte *Sortir!* dans nos espaces d'activité et nous nous positionnons comme passeurs et acteurs impliqués dans les échanges que nous avons avec les habitants et habitantes.

UTILISATEURS ET UTILISATRICES

Je profite de chaque occasion qui m'est donnée pour parler de la carte *Sortir!* à celles et ceux dans mon entourage dont je pense qu'elles ou ils n'en n'ont pas connaissance ou ne l'utilisent pas pour les encourager à « sauter le pas ».

CCAS / CIAS

Nous évoquons régulièrement avec les habitants et habitantes pour lesquels nous instruisons des droits l'intérêt pour la collectivité de lever les obstacles aux pratiques culturelles sportives et de loisirs qui permettent de développer la cohésion sociale et le vivre ensemble dans la commune, le quartier... car le dispositif n'est pas une « aide sociale » classique.

2 REVENDIQUER son adhésion au dispositif, le valoriser et le promouvoir

COMMUNES ADHÉRENTES

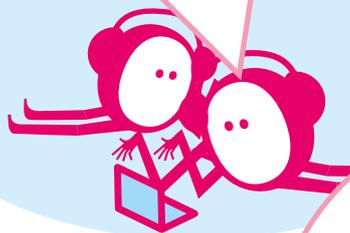
Nous donnons systématiquement de la visibilité à notre engagement municipal dans le dispositif au travers de notre communication et encourageons les structures associatives de la commune à s'engager.

AUTRES PARTENAIRES FINANCEURS

Nous recherchons dans les activités qui sont les nôtres les leviers possibles de valorisation et promotion de la carte *Sortir!*

UTILISATEURS ET UTILISATRICES

Je suis bénéficiaire de la carte et je considère que c'est un acte citoyen de contribuer à ce que le maximum d'habitants et habitantes y accède. À ce titre, je m'autorise à en parler autant que possible dans mon entourage, à questionner les structures que je fréquente si je m'aperçois qu'elles ne mentionnent pas la carte *Sortir!* dans leurs lieux d'accueil ou de pratiques.



STRUCTURES PORTEUSES D'ACTIVITÉS

Nous nous engageons à penser l'accueil de notre structure, au moment des adhésions par exemple, pour faciliter l'usage de la carte au sein de notre structure.



RELAIS DE PROXIMITÉ ET INTERVENANTS SOCIAUX

Nous savons de par notre activité que la pratique d'activités culturelles, sportives et de loisirs peut être considérée comme non prioritaire voire un luxe lorsque la précarité est le quotidien des personnes. Aussi, nous profitons de la qualité des relations individuelles que nous tissons pour aborder ces questions et faire « bouger les lignes » des représentations, et, quand c'est possible, accompagner les premiers pas...



AUTRES PARTENAIRES FINANCEURS

Nous sensibilisons et formons nos collègues qui sont en contact avec les habitants et habitantes pour qu'ils ou elles disposent d'un premier niveau de connaissance du dispositif qui leur permette de relayer lorsque c'est possible de l'information sur la carte.



3 S'IMPLIQUER concrètement sur les enjeux partagés

(accueil, simplicité, proximité,
médiations subtiles, écoutes,
accompagnement)

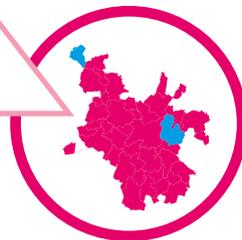
CCAS / CIAS

Nous adoptons lors de l'instruction une posture proactive pour informer sur les possibilités qu'offre la carte, les interlocuteurs et interlocutrices possibles en proximité pour aller plus loin, et stimuler ainsi le passage de l'accès aux droits à la pratique effective.



COMMUNES ADHÉRENTES

Nous mettons en place un dialogue régulier avec les associations sur leur contribution à l'information, l'accueil et l'accompagnement des personnes bénéficiaires de la carte *Sortir!* vers la pratique d'activité.





4 S'INSCRIRE dans la dynamique de réseau qui fait vivre le dispositif

STRUCTURES PORTEUSES D'ACTIVITÉS

Nous nous mobilisons pour partager nos expériences, apporter des propositions, alimenter la réflexion sur l'évolution du dispositif. Nous encourageons nos bénévoles à participer à l'activité du réseau et créons les conditions d'implication de nos professionnel·les.



CCAS / CIAS

Nous sommes par notre activité d'accueil, d'information et d'instruction la « porte d'entrée » de la carte *Sortir!*. Notre expertise est essentielle à l'amélioration de l'accès aux droits. À ce titre, nous créons les conditions d'implication de nos professionnel·les dans les activités du réseau des acteurs et actrices *Sortir!*



UTILISATEURS ET UTILISATRICES

Je m'autorise, car je suis le premier « expert » à participer à des temps de partage proposés régulièrement autour de la carte *Sortir!* (rencontres annuelles, groupes de travail, concertations...) dans le but de contribuer à l'amélioration continue du dispositif.



COMMUNES ADHÉRENTES

Pilotes du dispositif dans nos territoires, nous engageons nos élu·es et services dans les activités de réseau *Sortir!* pour contribuer pleinement à son développement, son adaptation et son amélioration continue.



AUTRES PARTENAIRES FINANCIERS

Nos interactions avec les habitants et habitantes nous donnent indirectement des indicateurs sur leurs modes de vie. À ce titre nous avons une contribution à apporter pour identifier et partager les freins à l'accès aux droits et aux pratiques. Aussi nous nous engageons à participer aux démarches collectives visant à trouver des solutions pour atténuer ou lever ces freins.



RELAIS DE PROXIMITÉ ET INTERVENANTS SOCIAUX

Nous sommes conscients d'être des acteurs à part entière du projet et contribuons donc à la dynamique permanente d'adaptation et d'amélioration du dispositif. À ce titre, nous encourageons nos bénévoles à participer à l'activité du réseau et créons les conditions d'implication de nos professionnel·les.

LA VIE POLITIQUE & CITOYENNE DE LA CHARTE

Un des défis de la charte est d'être un soutien à la dynamique *Sortir!*: elle doit rester vivante pour que chacun et chacune puisse se l'approprier*.



METTRE EN ŒUVRE

S'appuyer sur la charte pour faire vivre concrètement ses valeurs au service des objectifs de la carte *Sortir!*



DÉBATTRE

Discuter à partir de la charte en valorisant la complémentarité des différentes formes d'expertise présentes dans la dynamique *Sortir!*

CRÉER ET MAINTENIR DES RELATIONS POUR FAIRE AGORA PERMANENTE

S'INTERROGER
Mobiliser la charte en tant qu'outil pour se questionner sur les pratiques

INNOVER

En appui de la charte, expérimenter de nouveaux modes d'interactions, de partages... permettant ainsi la création du commun

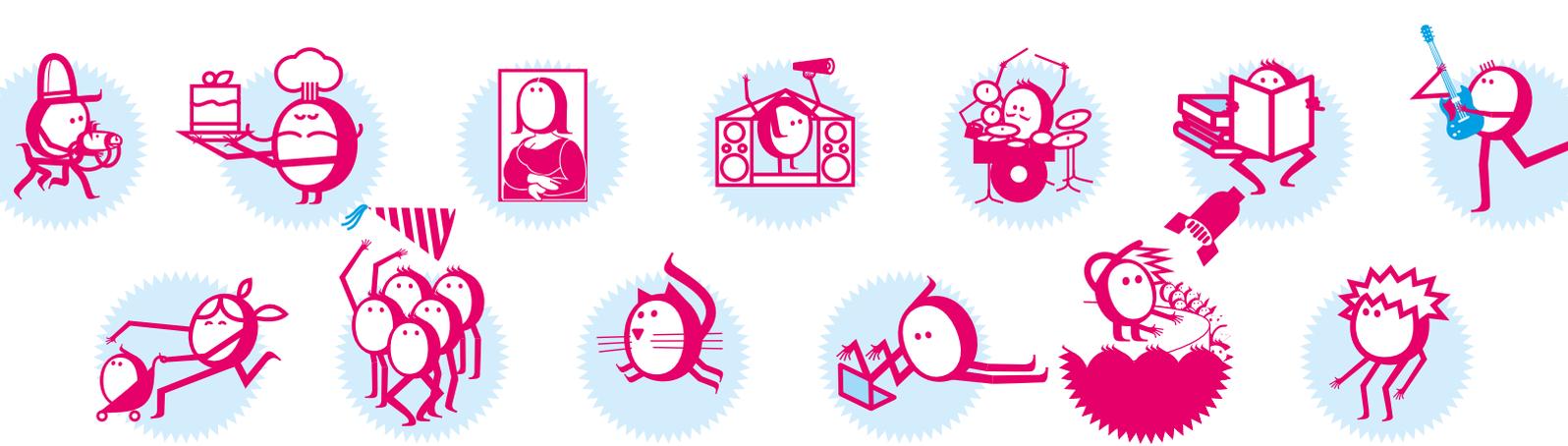


* Ces quatre balises sont adaptées d'une production issue d'une formation *Action aux droits culturels* réalisées par Danielle Pailler et Léna Boisard pour la direction Culture de la Région Bretagne – Novembre / décembre 2017.

Toute personne a le droit
de prendre part librement
à la vie culturelle
de la communauté,
de jouir des arts
et de participer au progrès
scientifique et aux bienfaits
qui en résultent.

La Déclaration universelle des droits de l'homme
ARTICLE 27





Sortir!

LOISIRS, SPORT & CULTURE pour toutes et tous

sortir-rennesmetropole.fr

RENNES
MÉTROPOLE **l'après**
Le social partagé

LES PARTENAIRES FINANCIERS :

Rennes Métropole, Département d'Ille & Vilaine, CAF 35,
ADOHLM et les communes adhérentes

